



Terroise Huguenot

Qualitative & Économique

- qualité des argiles
- adaptabilité en neuf et en rénovation
- détentrice de la marque NF
- rapidité de pose



La tuile TERROISE Huguenot est une en tuile terre cuite produite par IMERYS Toiture et fabriquée en France. La TERROISE Huguenot est un modèle à petit moule et à côte latérale à double emboîtement et double recouvrement. Elle est façonnée et cuite sur le site de Saint Germer de Fly dans le Beauvaisis.







Flammé Rustique



Vieilli Masse

Certifications









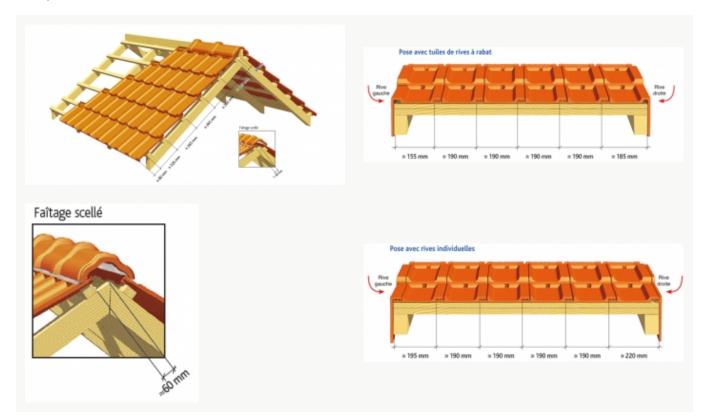




Caractéristiques générales

Emboîtement	Double
Pose	Joints droits
Longueur hors tout	≈ 320 mm
Largeur hors tout	≈ 222 mm
Poids unitaire	≈ 2.2 kg
DTU	DTU 40-21
Site de production	St Germer de Fly
Référence tuile	309

Coupes et Cotations



Caractéristiques Techniques

Nombre au m²	≈ 20
Pureau catalogue	≈ 265 mm
Largeur utile	190 mm
MI de liteaux - m² avec indication pureau	Au pureau moyen de 265 mm = 3,77 ml

Les accessoires associés

Accessoires de rives



Accessoires de faîtage



Faîtière ondulée à emboîtement (3 au ml)



Rencontre porte-poinçon 4 ouvertures rondes



Rencontre porte poinçon 3 ouvertures rondes

Réf: 906

Réf: 908

Réf: 983

Réf: 309.153

Réf: CLO 05

33cm

Réf: 2110

Réf: 2117

Réf : 2121



Réf: 722



Poinçon petit modèle



Poinçon pointe élancée

Réf: 982



About d?arêtier Terroise à

Réf: 984

Poinçon pomme de pin



Arêtier Terroise à emboîtement



emboîtement

Réf: 309.152



Closoir aluminium largeur 220mm ardoisé



Closoir aluminium largeur 300mm (existe en rouge et ardoisé)

Réf: CLO 102



Closoir mixte aluminium/polypropylène largeur 300mm (existe en rouge, brun et ardoisé)

Réf: CLO 100

Réf: CLO 04

Réf: 2111

Réf: 2118





Mitre à collerette 12 / Hauteur 33cm



Mitre à collerette 20 / Hauteur

Réf: 2108



Mitre à collerette 25 / Hauteur 33cm



Mitre à collerette 40 / Hauteur 33cm



Mitre sans collerette 10 / Hauteur 33cm

Réf: 2112



Mitre sans collerette 12 / Hauteur 33cm

Mitron parisien 16 /

Hauteur 33cm

Réf: 2131.01

Hauteur 55cm



Mitre sans collerette 20 / Hauteur 33cm



Mitre sans collerette 25 / Hauteur 33cm

Réf: 2120



Mitron parisien 16 / Hauteur 50cm



Mitron parisien 19 / Hauteur 33cm

Réf: 2132.01 Réf: 2131.02



Mitron parisien 19 /



Tirefonds 6x100

Réf: TF006



Tirefonds 6x65

Réf: TF007

Réf: 2132.02





Liteau ventilé simple (1 ml)

Réf: LIT 01

Accessoires de plain pan



Lanterne petit modèle Ø 100 utile

Réf: 1004



1/2 tuile Terroise



Tuile de ventilation

Réf: 310.20



Tuile à douille Ø 100 utile

Réf: 310.30



Tuile en verre

Réf: VER 309

Réf: 309.01



Crochet PM

Réf: CRP 03



Crochet MONO 14 cm - Fixation dans I?emboîtement

Réf: MONO 14



Crochet MONO 17 cm -Fixation dans I?emboîtement

Réf: MONO 17



Axe crampon pour crochet sécurité l = 120mm





Châssis aluminium universel 55x46cm (existe en brun et ardoisé, double vitrage)

Réf: CHFAGTPPP



Crochet sécurité torsadé galvanisé

Réf: CRS 01



Lanterne femelle

Réf: 2143



Lanterne femelle 20

Réf: 2144



Lanterne mâle 2

Réf: 2148



Lanterne mâle 3

Réf: 2149



Passe-barre cambré galvanisé

Réf: CRS 04

Outillages, peinture, zinguerie



Coffret 5 forets à plaquette carbure brasées (Ø6mm)

Réf: 5501



Disque diamant - Ø230mm

Réf: 5500



Pot de peinture 25cl Ardoisé - Pour retouches coloration Tuiles IMERYS Toiture

Réf: PEINT01

Actualité



Le DTU 40-21 qui s'applique aux tuiles à emboîtement à relief, a été mis à jour et est entré en vigueur depuis le 18 octobre 2013. Suite à cette mise à jour, un certain nombre de règles ont évoluées. Ces modifications seront prochainement appliquées aux autres DTU.

Pourquoi un nouveau DTU?

CLARIFIER la lecture pour éviter les interprétations.

RETRAVAILLER certains schémas.

INTRODUIRE l'utilisation de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques.

VERIFIER les densités de fixations vis-à-vis des commentaires.

Historique:

La tempête de décembre 1999 a permis de constater que les toitures avec écrans ont mieux résisté. En 2001, des essais de résistance aux vents forts sur les taux de fixation ont été réalisés. Entre 2001 et 2004, 4 campagnes d'essais en soufflerie Jules Verne du CSTB ont eu lieu à Nantes afin de reproduire des vents extrêmes.

- • Conformément au DTU et NV 65/99 en vigueur
- • Différents types de fixation
- • Avec et sans écran
- • Avec et sans fixations en plain carré
- • 4 orientations différentes de la toiture

Ce qui change:

Le DTU se décompose désormais en 3 cahiers :

- • P1-1 : clauses techniques
- • P1-2 : cahier général des matériaux
- • P2 : clauses administratives

Les règles qui ont évoluées concernent :

- • Le dimensionnement des liteaux
- • La densité de fixation des tuiles
- • La définition des sites
- • Les points singuliers
- • La ventilation
- • La protection contre la neige poudreuse

Guide de pose Terroise Huguenot

Ventilation en sous-face de la couverture

D.T.U. 40.21. art. 4.7 (extrait). La ventilation de la sous-face des tuiles et de leur support doit être assurée.

L'espace à ventiler sous couverture est constitué :

- soit par le volume du comble dans le cas d'une isolation disposée en plancher ;
- soit par la lame d'aircontenue entre, d'une part la sous-face de la couverture et de son support, et, d'autre part, la face supérieure de l'isolant ou de l'écran disposés sous rampant.

Section et répartition des orifices de ventilation de la sous-face de la couverture

Suivant la configuration de la couverture, les sections totales des orifices de ventilation sont données dans le tableau ci-après, en fonction de la surface de la couverture projetée horizontalement et limitée aux locaux couverts (les débords de toiture ne sont pas pris en compte).

Section totale des orifices de ventilation

Les sections totales des orifices de ventilation doivent être réparties par moitié entre partie basse du (ou des) versant(s) et, pour l'autre moitié, au voisinage du faîtage. S caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre isolant et éléments de couverture. S1 caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre écran et éléments de couverture. S2 caractérise la section des orifices en relation

Dispositions particulières et accessoires destinés à la ventilation de l'espace sous couverture

Les jeux entre les tuiles ne permettant pas la ventilation nécessaire, celle-ci doit être assurée par une entrée d'air en partie basse et une sortie d'air en partie haute de la couverture, au moyen de systèmes de ventilation linéaires en faîtage et en égout, ou au moyen de tuiles de ventilation (chatières ou autres) disposées en quinconce sur une ligne haute et une ligne basse.

En égout

Des orifices de ventilation sont constitués :

- dans le plan de la couverture, par des chatières des tuiles de ventilation, ou des orifices résultant de la forme géométrique des tuiles ;
- en façade ou en avancée de toit, par des grilles ou des fentes continues.

Dans le cas de fente, la plus petite dimension des orifices et au minimum de 10 mm. Dans le cas où cette dimension est supérieure à 20 mm, il doit être disposé un grillage à mailles fines destiné à s'opposer à l'intrusion des petits animaux.

En faîtage

Les orifices de ventilation sont constitués :

- soit par des chatières, des tuiles de ventilation ou des orifices résultant de la forme géométrique des faîtières ;
- soit par un dispositif de ventilation continue ;
- soit par des ouvertures résultant de la forme géométrique des closoirs de faîtage.

La ventilation peut également être assurée par des ouvertures en pignons si la distance entre les murs est inférieure ou égale à 12 m et qu'il n'existe pas d'écran recoupant l'espace entre les deux murs.

Ecran

D.T.U. 40.21. art. 5.6 (extrait).

On entend par « écran » un élément continu souple ou rigide, interposé entre le

Type de combles	Section totale «ventilation»
3	S = 1/5 000
	S = 1/3 000
S \ S	S1 = 1/5 000 S2 = 1/3 000
9	S1 = 1/5 000 S2 = 1/3 000
✓ ®	S = 1/5 000

comble et la lame d'air de ventilation située souq les tuiles. L'écran doit permettre la fixation des contreliteaux destinés à assurer la ventilation de la sous-face des tuiles, et pour lesquels les dispositions à respecter sont définies aux paragraphes ci-après.

Ecran souple

L'écran souple est destiné à s'opposer aux variations de pression pouvant se manifester entre la face externe et la face interne des éléments de couverture. Il assure également la protection contre la poussière, la neige poudreuse et la reconduction des eaux de fonte à l'égout.

La présence d'un écran souple de sous-toiture rend nécessaire la mise en place d'une contrelatte d'épaisseur minimale 20 mm, afin de permettre une circulation d'air entre la surface de l'écran et la sous-face des tuiles.

Les écrans souples de sous-toiture doivent satisfaire aux prescriptions de la norme NF EN 13859-1 et de l'Annexe D « Spécifications complémentaires pour les écrans souples de sous-toiture ».

Ecran rigide

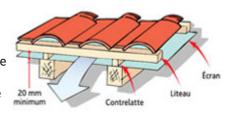
L'écran rigide est destiné à s'opposer aux variations de pression pouvant se manifester entre la face externe et la face interne des éléments de couverture. Ce type d'écran n'assure pas la reconduction des eaux de fonte de neige poudreuse. Afin d'assurer le passage de l'air, le plan d'appui des liteaux est relevé par un contre-liteau ou tasseau d'épaisseur 20 mm minimum. Les entraxes de ces contre liteaux ou tasseaux sont fonction de la section des liteaux et de la charge. Les contre liteaux ou tasseaux sont placés au droit des chevrons supportant l'écran rigide.

Protection contre la neige poudreuse

D.T.U. 40.21. art. 5.8 (extrait).

La protection contre la neige poudreuse par la mise en place de l'écran souple doit être précisée dans les documents particuliers du marché.

Dans le cas d'une couverture en éléments discontinus telle que celle faisant l'objet du présent document, la protection contre la neige poudreuse ne peut être assurée par le seul assemblage des éléments entre eux. En conséquence, dans le cas où une telle protection est recherchée, il y a lieu de recourir à l'emploi d'un écran souple.



Modes de fixation

DTU 40.21 art. 5.4 (extrait). La fixation est destinée à assurer le maintien de l'assemblage des tuiles entre-elles lorsque les effets du vent risquent d'en déranger l'ordonnancement.

La fixation minimale des tuiles, en partie courante, doit être exécutée suivant les cas indiqués dans le tableau n°4 du DTU 40.21 art 5.4 (extrait). La fixation des tuiles peut être rendue nécessaire soit pour éviter le glissement des tuiles, soit pour s'opposer à leur soulèvement sous l'effet des actions du vent sur la couverture. (voir carte des vents par région (NF RN 1991 1-4/NA et les règles de fixations associées).

Quelle que soit la situation géographique, en rive en à l'égout, toutes les tuiles doivent être fixées.

Fixations





Fixation des tuiles en plain carré pour tenue au vent par pannetonnage.





Fixation des tuiles en rive latérale gauche par crochet "V2" réf. CRV02.

5



Fixation des tuiles en plain carré pour tenue au vent et à la pente par crochet "V2" réf.CRV02.





Fixation des sablières par vis et rondelle d'étanchéité.

2



Fixation des rives rondes individuelles à emboîtement en rive latérale gauche et droite par clou.

4



Fixation des tuiles double bourrelet en rive latérale droite par vis et rondelle d'étanchéité

6



Fixation des tuiles du 1er rang d'égout par crochet "V2" réf.CRV02.

8



Emploi des tuiles sous-faîtières 2/3 pureau et rives rondes individuelles droite et gauche. Fixation du fronton par vis et rondelle d'étanchéité.

Points singuliers

Réalisation d'un faîtage à sec : Utilisation de tuiles sous-faîtières





La longueur du versant déterminera l'emploi de la tuile sous-faîtière (1 ou 3/4 ou 1/2 pureau). Détail de pose «à la lyonnaise» avec découpe du bandeau de rive.





Faîtage réalisé à sec avec tuiles sous-faîtières 1/2 pureau et faîtières 1/2 rondes à emboîtement grand modèle, ne nécessitant pas d'étanchéité complémentaire, sauf protection neige poudreuse





Fixation des faîtières par crochet adapté au modèle, vissé dans lisse de rehausse.

Utilisation d'un closoir ventilé à l'égout





Après mise en place du closoir ventilé, les faîtières sont fixées par crochet adapté au modèle, vissé dans la lisse de rehausse.





Faîtage réalisé à sec avec faîtières 1/2 rondes à emboîtement grand modèle et closoir ventilé, sans emploi de mortier.

Réalisation d'un arêtier à sec



Fixation des sablières par vis et rondelle d'étanchéité.

7

Arêtiers et about d'arêtier 1/2 rond à emboîtement grand modèle posés sec avec closoirs d'arêtier gauches et droits «cassons», sans emploi de mortier

Réalisation d'une noue ouverte



Mise en place de la noue métal faconnée à relevés, contre liteau filant et patte de fixation



Les tuiles sont tranchées biaises parallèlement à l'axe de la noue

Tuile 3/4 ou 1/2 pureau



En fonction de la longueur du versant.



En décrochement d'égout.